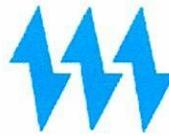


SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr



Date : 07-03-2025
Page : 1/1

Affichage N° 5683

Fouilles et tranchés

DA N° 20/DCD/2025 du 04/03/2025

Date d'ouverture : Jeudi 13 Mars 2025 à 12:00

Objet : Appel d'offres

Description : Recrutement des prestataires pour les travaux des fouilles et tranchés à Nouakchott et les zones situées sur les axes de Idini, Tanit et pole halieutique

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,3 x 0,6 m (en terrain normal)	ml		8000
2	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,3 x 0,6 m (en terrain dur)	ml		40000
3	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,3 x 0,8 m (en terrain normal)	ml		15000
4	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,3 x 0,8 m (en terrain dur)	ml		200000
5	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,3 x 0,8 m avec la fourniture d'un tuyau PHD diamètre 40 mm ² PN10 pour le câble fibre optique, avec déroulage	ml		5000
6	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,6x0,8 m (en terrain normal)	ml		18000
7	Creusage et fermeture d'une fouille de tranchée 0,6 x 0,8 m (en terrain dur)	ml		2000
8	Creusage et fermeture d'une fouille pour déterrement des câbles de branchement 0.6x0.3m	ml		7000
9	Creusage et fermeture d'une fouille pour déterrement des câbles BT et MT 0.8x0.3m	ml		500
10	Creusage et fermeture d'une fouille pour réalisation d'une jonction ou d'un ensemble de jonction sur câble souterrain BT	U		400
11	Creusage et fermeture d'une fouille pour réalisation d'une jonction ou d'un ensemble de jonction sur câble souterrain MT (15 kV ou 33 kV)	U		1200
12	Creusage et fermeture d'une fouille d'un puit pour réalisation d'une prise de terre (réseau BT ou poste)	U		300
13	Creusage et fermeture d'une fouille pour pose d'un coffret de distribution BT	U		100
14	Creusage et fermeture d'une fouille pour dégager entrée du poste / Câble BT	U		100
15	Creusage et fermeture d'une fouille pour dégager entrée du poste / Câble BT	U		100
16	Creusage et fermeture d'une fouille pour redressement d'un support bois (simple ou jumelé, de réseau BT ou HTA) y compris la fourniture des intrants nécessaires.	U		5000
17	Creusage et fermeture d'une fouille (1,4 X 0,8 X 0,8 mètres) pour implantation d'un support simple ou jumelle	U		2000
18	Creusage et fermeture d'une fouille (0,9 X 0,8 X 0,8 mètres) d'un puit pour implantation d'un candélabre d'éclairage public avec fourniture d'un béton nécessaire (en moyenne 3 sacs de ciment + coquillage et eau de gâchage pour obtenir un dosage de 350 kg/m ³)	U		3000

19	Creusage et fermeture d'une fouille (1,4 X 0,8 X 0,8 mètres) d'un puit pour implantation d'un support métallique de type HEA (réseau BT) avec fourniture d'un béton nécessaire (en moyenne 3 sacs de ciment+ coquillage et eau de gâchage pour obtenir un dosage de 350 kg/m ³)	U		3000
20	Creusage et fermeture d'une fouille (1,8 X 1 X 1 mètres) d'un support métallique de type HEA (réseau HTA) avec fourniture d'un béton nécessaire (en moyenne 6 sacs de ciment + coquillage et eau de gâchage pour obtenir un dosage de 350 kg/m ³)	U		2000
21	Réalisation d'une traversée sous chaussée goudronnée (au minimum à 1 m de profondeur) y compris la fourniture des tuyaux PVC pression de diamètre 110	ml		1000
22	Réalisation d'une traversée sous chaussée goudronnée (au minimum à 1 m de profondeur) y compris la fourniture des tuyaux PVC pression de diamètre 160	ml		500
23	Déroulage et pose d'un câble HTA souterrain assemblé en torsadé avec dispositif avertisseur	ml		250000
24	Déroulage et pose d'un ensemble de trois câbles HTA souterrains (03 phases) unipolaires avec dispositif avertisseur	ml		50000
25	Déroulage et pose d'un câble HTA 1x630 mm ² souterrain avec dispositif avertisseur	ml		30000
26	Déroulage et pose d'un câble BT unipolaire avec dispositif avertisseur	ml		25000
27	Démolition et reprise d'une dalle bétonnée (avec ou sans armatures métalliques)	ml		8000
28	Démolition et reprise de trottoir (dalle ou goudronnée)	ml		5000
29	Démolition et reprise d'une dalle en pierres	ml		12000
30	Démolition et reprise d'une dalle en carreaux (y compris la fourniture du carreaux et intrants)	ml		4000
31	Confection d'un point diamant pour candélabre d'éclairage public y compris la peinture blanche	U		3000
32	Tirage de l'eau du caniveau d'un poste (y compris la mobilisation d'une citerne de 5 tonnes et pomme de tirage)	U		200

NB : Voir les conditions générales ci-jointes.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Nouakchott et les zones situées sur les axes de Idini, Tanit et pole halieutique**
- 4) **Délai de execution :**
 - 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements **Jeudi 13 Mars 2025 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
 - 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
 - 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
 - 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
 - 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
 - 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur** SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)



Conditions Générales :

1. Les corrections suivantes seront applicables sur chaque item :
 - Le prix de la Quantité réalisée X 1,2 si le terrain est inondé
 - Le prix de la Quantité réalisée X 1,5 si le travail est réalisé de 17 h au 22 h
 - Le prix de la Quantité réalisée X 2 si le travail est réalisé à partir de 22 h
 - Le prix de la quantité réalisée x 1,3 si le travail est réalisé à l'extérieur de la ville
2. Le prestataire retenu doit fournir une caution de bonne fin de 2% du montant du contrat valable jusqu'à la main levée,
3. Le contrat est valable pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature prolongeable une seule fois pour trois mois,
4. Les quantités indiquées dans le DQE sont estimatives pour le besoin de l'estimation budgétaire et l'évaluation des offres, cependant, le but est de fixer des prix unitaires de chaque prestation,
5. Un contrat des travaux à commande sera signé entre trois prestataires et la SOMELEC ;
6. Le prestataire s'engage à mobiliser le nombre suffisant des manœuvres 24/24 h et 7/7 jours ;
7. Le prestataire prend en charge le transport des manœuvres et leurs outilles vers les sites des travaux,
8. La SOMELEC est chargé de fournir les autorisations administratives si nécessaire ;
9. Les paiements seront effectués mensuellement sur présentation des facture accompagnés par des PV de réception.